



MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice : 29****Présents : 20****Pouvoirs : 07****Excusé : 00****Absent : 02****Qui ont pris part****à la délibération : 27****SEANCE DU 22 JUILLET 2024****Date de convocation : 15 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. DEZERAUD Philippe - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles - M. BLANC Romain donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – M. QUENET Xavier donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. FONTANA Alain donne pouvoir à M. MARIN Michel - Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique – Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CALMET Pierre

Excusé :**Absent :** M. CLAVE Denis – M. LE PEN Jean-Ronan**Secrétaire de séance :** M. FRANCESCHINI Damien

1. DEMANDE DE SUBVENTION 2024 AU TITRE DU FONDS VERT : TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE LOUIS CLEMENT A SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Monsieur le maire informe mesdames et messieurs les conseillers municipaux qu'il souhaite solliciter une demande de subvention au titre du fonds vert dans le cadre des travaux de rénovation thermiques envisagés sur le groupe scolaire Louis Clément.

Monsieur le maire rappelle que le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires est porteur du fonds vert lequel finance les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics locaux (axe 1).

Les actions éligibles doivent permettre la rénovation énergétique des bâtiments dans un objectif de réduction durable de leurs consommations énergétiques et de préservation du confort thermique dans un contexte de réchauffement climatique.

Monsieur le maire précise que la commune a mandaté le syndicat « territoire d'énergie du Var » (ex SYMIELECVAR) pour assurer les études ainsi que la maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire Louis Clément.

Il résulte des études réalisées que les travaux permettront une réduction des consommations de près de 74% et des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 77% grâce aux travaux suivants :

- relamping led dans les bâtiments ;
- deux installations photovoltaïques (2 x 9KWc) ;
- isolation des murs par l'extérieur sur 3 bâtiments et l'intérieur pour un bâtiment ;
- isolation de la toiture d'un bâtiment ;

- changement de certaines menuiseries ;
- installation de 44 unités PAC air / air.

Monsieur le maire précise que le coût prévisionnel des travaux est estimé à la date du 26 Juin 2024 par le syndicat « territoire d'énergie du Var » à la somme H.T. de 655 660 € soit un montant T.T.C de 786 792 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature de la dépense	Montant H.T	Partenaires	Montant H.T	%
Travaux de rénovation thermique du groupe scolaire Louis Clément	655 660,00 €	Fonds vert	163 915,00 €	25%
		A venir : DSIL / DETR	163 915,00 €	25%
		A venir : Conseil Régional	196 698,00 €	30%
		Autofinancement	131 132,00 €	20%
TOTAL	655 660,00 €	TOTAL	655 660,00 €	100%

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

De bien vouloir autoriser monsieur le maire à solliciter ladite subvention au titre du fonds vert.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT